

LANRODEC

MARS 2021 | N°159



*Les p'tites nouvelles du
printemps*





MAIRIE

Le Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
commune-lanrodec@orange.fr
www.lanrodec.fr

 www.facebook.com/communelanrodec

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Fermée les mardis et jeudis après-midi

Permanence d'un élu le samedi matin de
10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er} samedi du mois : Jean-Yves Jourden

Le 2^{ème} samedi du mois : Solène Steunou-Roquinarc'h

Le 3^{ème} samedi du mois : Emmanuel Dartailh

Le 4^{ème} samedi du mois : Aline Briand-Le François

Sommaire

Mot du Maire	3
Vie municipale	4
Vie communale	11
Vie scolaire	16
Vie associative	18
Intercommunalité	20
Infos pratiques	26
Vie culturelle	31

Publication de la commune de Lanrodec

Responsable de la publication : Jean Pierre LE GOUX

Comité de rédaction : Commission communication

Photos : Mairie de Lanrodec, Pixabay, Nelly Ollivier-Henry et les Associations

Impression : Repro Copie

Distribution : La Poste

Tirage : 590 exemplaires - mars 2021

ÉCOLE

Maternelle..... 02.96.32.63.57

Primaire / bureau de la directrice ... 02.96.32.63.64

Garderie 02.96.32.63.64

Restaurant scolaire 02.96.32.65.85

Email : ecoledelanrodec@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Horaires (en période scolaire) :

- lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
- mercredi de 15 h 00 à 18 h 00
- samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Horaires (pendant les vacances scolaires) :

Le mercredi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Tél. : 02.96.32.65.07

Email : contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Leff Armor Communauté (siège)..... 02.96.70.17.04

Moulin de Blanchardeau CS60036

22290 Lanvallon

www.leffarmor.fr

Site de Châtelaudren-Plouagat 02.06.79.77.77

Petite enfance - La Cabane des P'tits Loups

02.96.79.72.75

4bis Rue du collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Accueil de loisirs au Pass'Age..... 02.96.79.79.12

1 Rue du Collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Office du tourisme - Falaises d'Armor

2 Rue du Maillet

22170 Châtelaudren-Plouagat

www.falaisesdarmor.com

Tèl. : 02.96.79.77.71

DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Période basse saison du 1^{er} novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Période haute saison du 1^{er} avril au 31 octobre

8 h 30 -12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1^{er} mercredi du mois), vendredis, samedis

Fermée les mardis, jeudis et dimanches

Tél. : 02.96.79.59.11

Après cette année 2020 compliquée, nous sommes quelque part satisfaits de tourner la page de l'interrogation, de l'incertitude vers l'espoir et de nous projeter dans cette nouvelle année, année 2021 encore très incertaine avec toute notre espérance, nos souhaits, nos capacités à nous adapter avec succès et décliner favorablement les perspectives qui s'offrent à nous avec sérénité, solidarité et santé.

La crise sanitaire n'est pas finie mais le vaccin, les comportements, les progrès concernant le traitement de la COVID 19 nous laissent entrevoir des jours meilleurs. Nos efforts devront se concentrer sur la poursuite de la lutte contre la propagation du virus mais aussi de la gestion de l'après crise sanitaire, afin de limiter au maximum les conséquences économiques et sociales.

Les enfants du primaire ont magnifiquement exprimé leurs vœux dans ce bulletin avec cœur, fraternité et couleurs.

Les statistiques de 2020 permettent d'augurer une dynamique soutenue, une force de progression, d'investissement :

- Une population régulièrement croissante : + 2% - Sur 10 ans : 1370 habitants.
- En urbanisme : 13 permis de maisons neuves par an depuis 5 ans.
- École : 130 élèves dans nos 6 classes.
- 19 naissances
- Malheureusement 7 décès mais aussi 5 depuis ce mois de janvier.

Un cadre de vie apprécié que nous validerons encore ce printemps et présenté judicieusement dans le concours photos d'automne.

Mars – Avril sont aussi les périodes de validation des différents financements dans le cadre de l'élaboration du budget, les principaux dossiers ont été présentés et débattus dans les conseils municipaux précédents :

- La requalification de Kerprin : Fermeture – Assainissement – Isolation – Nouvelles normes incendies.
- La réalisation de la boulangerie qui sera transmise en fin de travaux ; Les marchés sont passés pour une réception en Janvier 2021.

- La rénovation des salles communales : Acoustique – Isolation – Équipements est définie et la consultation des entreprises est en cours pour des travaux d'une durée de six mois.

De belles réalisations pour améliorer nos services collectifs et notre attractivité.

Au niveau intercommunal, nous traversons aussi la période budgétaire et de choix des investissements.

Nous espérons que la dynamique économique du plan de relance de l'État et le cadre territorial de notre développement soutenu en bordure de la 4 voies amortiront les charges à supporter.

Mais l'obligation règlementaire environnementale et budgétaire entraîne des hausses conséquentes dans le domaine de l'assainissement et du traitement des déchets notam-



« Concentrer notre attention, chaque jour et à chaque heure, non pas sur ce qui ne va pas, mais sur ce que nous aimons, sur ce qui nous plaît, nous permet de participer à la naissance d'un avenir meilleur, suscité par les choix que nous faisons au quotidien. »

Carol Pearson

ment : Principe du coût aligné au service.

Au niveau de l'EPIDE, la Communauté de Communes poursuit la conduite du projet d'aménagement du site en 3 phases parallèles :

- a. La dynamique économique et partenariale en lien avec les entreprises, le tissu socio-culturel et les 120 jeunes.
- b. La réhabilitation bâtementaire en lien avec l'objectif du CAP

- c. 150 jeunes accueillis
- c. L'aménagement du site de Coat An Doc'h dont la réhabilitation du « Château ». Fil conducteur : Insertion/ Emploi/ Formation/ Jeunesse et Sport/ Attractivité économique environnementale / Mobilité associant tous les élus et techniciens concernés par le projet.

Au niveau du PLUiH (Plan Local Urbanisme Intercommunal et Habitat), Leff Armor Communauté est en pleine interrogation.

La Commission d'enquête publique a émis un avis défavorable au projet.

Les discussions se poursuivent avec les services de l'État (Préfet – DDTM).

Leff Armor Communauté et son Bureau d'Étude (ATOPIA) apportent les compléments au projet du PLUiH (sans modifier « l'économie générale du projet »).

Leff Armor Communauté s'engage à acter la révision du PLUiH : mise en comptabilité avec le SCoT (Schéma Cohérence Territoriale), dès l'approbation du SCoT (prévue en juillet 2021).

L'interrogation est entière sur la capacité à rendre exécutoire le projet prévu pour poursuivre l'aménagement du Territoire.

Ouvrons-nous à 2021 avec optimisme.

Une année qui s'annonce trépidante et bien remplie.

Je remercie l'engagement des élus, des personnels, des associations, l'équipe pédagogique qui assurent dans ces moments plus compliqués leur mission de service public avec assiduité et professionnalisme.

Souhaitons la reprise normale de la vie quotidienne, la reprise des activités du monde associatif sportif et culturel.

Jean Pierre LE GOUX

Maire de Lanrodec

Décisions du Conseil Municipal

Séances des 19 novembre 2020, 16 décembre 2020, 13 janvier 2021 et 17 février 2021.

CM DU 19 NOVEMBRE

POINT SUR LES MARCHÉS ET TRAVAUX

SALLES POLYVALENTES

Le Maire présente au Conseil Municipal le dernier plan de Mr HENOCQ modifié :

Le local ménage est déplacé près de l'entrée.

Des ajustements de circuits restent à préciser ainsi que le positionnement des portes. Ce sera vu en Commission avec l'architecte.

BOULANGERIE

Une promesse d'achat est en cours de validation de signatures chez le notaire.

La consultation des entreprises est lancée.

ACHAT DE 3 ORDINATEURS : MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'acquiescer 3 nouveaux ordinateurs : 2 pour la mairie + 1 pour la bibliothèque.

Plusieurs devis ont été sollicités et le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de RTW Multimédia, à savoir : 3 postes fixes pour un montant total HT de 3 153,30 €.

CDG22 CONTRAT GROUPE ASSURANCE CYBER SÉCURITÉ

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance « cyber-risque » aux collectivités territoriales et aux établissements publics affiliés et non affiliés du département des Côtes d'Armor garantissant les risques organisationnels, financiers et juridiques liés à ces nouveaux risques.

Ce contrat a pour objet de regrouper, des collectivités territoriales et les établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La Collectivité de LANRODEC soumise à obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances

peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion permet à la Collectivité d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties organisationnelles, financières et juridiques du contrat.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE

Le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 200 000 Euros aux conditions suivantes :

- Taux Euribor 3 mois moyenné non flooré à 0%
- Marge : 1,10 %
- Frais : 0,25 % du montant de la ligne

Soit un taux de 0,591 % en décembre par exemple.

LOCAL CHASSEURS A KERPRIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de la société de chasse de mise à leur disposition d'un local afin d'y découper leur gibier.

Par ailleurs suite à l'acquisition de 2 bacs d'équarrissage de type « réfrigéré » par le Leff Armor Communauté, l'un d'entre-eux est prévu d'être positionné et géré par Plélo. Les conditions de fonctionnement seront connues très prochainement ce sera le point de livraison de Lanrodec.

Le Conseil Municipal décide d'aménager un local dans le pignon Nord de la structure de Kerprin.

MISE A JOUR DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (PDIPR)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le courrier du Président du Conseil Départemental lui demandant d'émettre son avis

sur la mise à jour du **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

1. Emet un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé (itinéraire à inscrire) ;
2. Approuve l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé (chemins ruraux à inscrire) et y autorise le passage du public.
3. S'engage à :
 - Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux ;
 - Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR ;
 - Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée ;
 - Informer le Conseil Départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.
4. Autorise Monsieur le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

QUESTIONS DIVERSES

ÉCOLE - CANTINE

Emmanuel DARTIAILH fait part au Conseil Municipal d'une demande émanant de l'école afin de faire manger les élèves en classe de CM dans leur salle de classe ceci dans le but d'éviter trop de brassage dans le restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal, décide de maintenir 2 services comme aujourd'hui tout en essayant d'améliorer les distanciations entre les élèves.

Les enseignantes ont sollicité la mairie pour pouvoir passer des commandes sur le site Amazon. Les élus préfèrent que les commandes soient passées par le biais d'une librairie.



PLUIH

L'enquête publique doit se terminer le vendredi 27 novembre prochain.

Le Conseil Municipal souhaite s'assurer que le règlement autorise la possibilité de réaliser la liaison dans la zone UE (parcelle B n° 1394) vers la zone 1 AU (parcelle B n° 1100).

FACEBOOK COMMUNE

Claudie LE MEUR fait part au Conseil Municipal des statistiques de consultations diverses du compte Facebook de la mairie qui ne cessent d'augmenter :

269 abonnés

113 publications depuis juillet 2020

7300 personnes atteintes par une publication (chevaux) – 6000 personnes pour un chien.

252 fans de diverses origines :

33,3 % : Lanrodec

13,9 % : Guingamp

9,1 % : Plouagat

5,2 % : St Brieuc

4,8 % : Ploumagoar

Elle propose de lancer prochainement un concours photos ainsi que de réaliser un zoom sur chacun des élus par Commission.

L'année prochaine à l'époque de Noël un calendrier de l'avent pourra être réalisé avec la participation des commerçants de la commune.

PANIER GARNI DES PERSONNELS

Les élus de la Commission Affaires Générales sont chargés de se renseigner.

MARCHÉ DE NOËL

Selon les prochaines directives de l'État, le marché de Noël sera maintenu ou non.

CM DU 16 DECEMBRE

TARIFS 2021 KERPRIN

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une majoration d'environ 1 % (arrondi) des tarifs de location de la structure de Kerprin à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Location journée : 173,00 €
- Location journée (personnes extérieures) 237,00 €
- Location week-end 277,00 €
- Location week-end (personnes extérieures) 404,00 €
- Centre de loisirs (une nuit)

14,00 €

- Nuit par famille 8,00 €

Un chèque de caution de 250 Euros sera demandé à la réservation et restitué après la manifestation à condition que le local soit rendu dans l'état.

TARIFS 2021 SALLE POLYVALENTE ET FOYER

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une majoration d'environ 1 % (arrondi) des tarifs de location de la salle polyvalente ainsi que du foyer socio-éducatif à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Apéritif + café d'enterrement : 33,00 €
- Apéritif + café d'enterrement (personnes extérieures) 79,00 €
- Location à la journée 134,00 €
- Location à la journée (personnes extérieures) 180,00 €
- Spectacle par organisateurs extérieurs 51,00 €
- Concours de cartes 51,00 €
- Location tables + bancs 7,00 €

Un chèque de caution de 250 Euros sera demandé à la réservation et restitué après la manifestation à condition que le local soit rendu dans l'état.

TARIFS 2021 CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une majoration de 1 % (arrondi) des taxes afférentes au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Concession 15 ans : 61,00 €
- Concession 30 ans : 110,00 €
- Concession 50 ans : 166,00 €
- Concession caveautin 15 ans : 284,00 €
- Concession caveautin 30 ans : 336,00 €
- Concession caveautin 50 ans : 394,00 €
- Renouvellement caveautin 15 ans : 61,00 €
- Renouvellement caveautin 30 ans : 111,00 €
- Renouvellement caveautin 50 ans : 166,00 €

Les tarifs des concessions et de renouvellement des concessions seront doublés pour les concessions doubles.

POINT SUR LES TRAVAUX ET ACHAT DE MATÉRIELS

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les devis et propositions pour les matériaux et travaux divers :

- Achat de 3 bacs de rétention (futur bac à sable) par Beiser Environnement pour 1 374 € HT,
- Achat d'une vitrine extérieure (69 X 73 cm) en verre securit par Manutan Collectivités pour 168 € HT. Elle sera installée au portail près de la classe mobile.
- Achat de 3 panneaux leds « Attention enfants » avec alimentation photovoltaïque pour 4 399,35 € HT par la SPME. Ces trois panneaux seront disposés autour de l'école.
- Travaux sur vide sanitaire à l'école par Edern Guinamant (Plouvara) pour 4 109,13 € HT. Ces travaux consistent en la démolition de plafond en dalle isolé fixées à l'empoutrement, la fourniture et pose d'isolation en laine de verre, la fourniture et pose de panneaux en OSB, la fermeture de 2 portes par contreplaqué vissé sur maçonnerie.
- Travaux au boulodrome par l'EURL Clément René (Plélo) pour 1 905 € HT. Ces travaux consistent en la remise en état des translucides sur le pignon, le changement de fibro et le changement de translucides.
- Travaux à l'atelier communal par l'EURL Clément René pour 660 € HT : changement de 12 translucides.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ces propositions.

DEMANDE DE SUBVENTION KERPRIN : PLAN DE RELANCE 2^{ème} PHASE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de rénovation envisagés dans la structure de Kerprin :

- Sécurisation de la structure (charpente, doublage des pannes, pose de contreventements, de bracons et de 2 portiques de sécurité
- Assainissement : fourniture, pose et raccordement d'une filière aitifiltre 20 EH
- Electricité : mise aux normes des armoires électriques, installation de trois chauffages et une alarme, remplacement des luminaires par des leds
- Huisseries : remplacer les huisseries intérieures, pose des huisse-

- ries extérieures en façade avant
- Isolation et cloisons : isolation et doublage dans les pignons, isolation et cloisons coupe-feu entre la salle, le coin cuisine et le stockage
- Peinture sur toutes les cloisons
- Aménagement extérieur

Le montant total des travaux est de 95 125 € HT VRD comprise (l'entreprise n'a pas été désignée à ce jour).

Les travaux seront réalisés par les entreprises Bourblanc, TLC TP, Edern Guinamant, Mahou et Le Carré-Le Gall.

La Commune sollicite dans le cadre de son appel à projets pour le Plan de Relance Départemental 2^{ème} phase, une subvention de l'ordre de 50 % pour une dépense subventionnable de 95 125 € HT.

ACHAT PHOTOCOPIEURS POUR L'ÉCOLE ET POUR LA MAIRIE

Le contrat de maintenance des photocopieurs école et mairie arrivant à échéance, la Commune a réalisé 3 devis pour le remplacement des machines.

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les caractéristiques des 3 devis et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de Votre Bureau (St Martin des Champs).

La mairie sera équipée d'un copieur multifonction couleur Kyocera Taskalfa-3253 Ci avec 2 magasins papier, un finisseur piqure à cheval pour un montant de 3 940 € HT.

L'école sera équipée d'un copieur identique sans finisseur pour un montant total de 2 750 € HT.

Le bon de commande établit les particularités du contrat : frais d'installation et de livraison offerts, connexion offerte, pas de frais de facturation du scan, contrat de maintenance de 5 ans.

Le contrat de maintenance précise le coût copie à 0,0029 € HT (mairie et école) et 0,029 € la copie couleur.

INSTAURATION D'UNE COMMISSION PERSONNEL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il conviendrait de nommer une commission personnel.

Elle aura pour mission de gérer toutes affaires concernant les emplois des personnels, fonctions occupées, régime indemnitaire...

Après en avoir délibéré, les membres de la commission sont :

- Jean-Yves Jourden,
- Solène Steunou-Roquinarc'h,
- Maryline Le Roy,
- Alain Ollivier-Henry,
- Virginie Cesbron,
- Aline Briand-Le François.

DELEGUE AUX ORDURES MENAGERES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner des délégués aux Ordures Ménagères. Sont désignés Aurélie Saintillan, titulaire, et Dominique Larvor, suppléant.

CONVENTION ET BAIL EDUCOSPORT

Monsieur Alain Ollivier-Henry, en charge des relations avec les associations, nous informe avoir rencontré Monsieur Appriou Stéphane, Président du Club Omnisports de Lanrodec, qui utilise fréquemment la salle des sports de Lanrodec. Il nous fait savoir que l'association de Monsieur Appriou est désormais scindée en 2 unités distinctes avec des activités différentes. Sur 25 h 30 par semaine d'occupation de la salle des sports et du local vestiaires/rangement, 7 h 30 sont réellement consacrées à des activités portées par le Club Omnisports de Lanrodec, association communale ; l'entreprise Educosport occupe le reste du temps c'est-à-dire 18 h. Il conviendrait de prévoir un bail avec Educosport ; Monsieur Appriou sera alors en mesure de fournir à la mairie une attestation d'assurance. Il conviendra d'ajouter à ce bail une clause d'occupation de la salle permettant à Monsieur Appriou l'assurance de ne pouvoir être écarté au-delà d'un certain pourcentage horaire étant donné que les associations sont prioritaires.

Enfin, le conseil municipal fixe le prix du loyer mensuel à 180 € à compter du 1^{er} janvier 2021. Il sera payable d'avance entre le 1^{er} et le 5 de chaque mois. Une caution représentant un mois de loyer sera réclamée à la signature du bail.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail.

RAPPORT SUR L'EAU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par décret n°95-635 du 8 mai 1995, il est demandé au Maire de présenter à son assemblée

délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- CONSIDÉRANT que la qualité et la quantité d'eau potable distribuée par le Syndicat d'Avaugour sont satisfaisantes,
- ADOPTE le rapport sur la qualité et le prix du service d'eau potable 2019.

MANDATEMENT DES FACTURES JUSQU'AU VOTE DU BUDGET 2021

Le Conseil Municipal, sachant qu'il y aura lieu de payer certaines factures d'investissement avant le vote du Budget 2021, et conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Locales,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les factures d'investissement par chapitres et opérations jusqu'au quart du montant de l'investissement du budget de l'année 2020, soit :

- Article 21312 (bâtiments scolaires) 7 000 €
- Article 2188 (autres immobilisations corporelles) 8 000 €
- Article 21318 (autres bâtiments publics) 7 000 €
- Article 2152 (installations de voirie) 7 000 €
- Article 2183 (matériel de bureau et informatique) 10 000 €
- Article 2313-103 (divers bâtiments) 4 000 €
- Article 2313-110 (Kerprin) 10 000 €
- Article 2313-128 (Maison Héouzan) 21 000 €
- Article 2313-127 (salles polyvalentes) 3 000 €

QUESTIONS DIVERSES

BOULANGERIE

La date de remise des offres pour les travaux de la boulangerie et du logement était fixée au mercredi 9 décembre. Monsieur Henocq, architecte, se charge de vérifier les offres. Celles-ci seront analysées ensuite par la Commission d'Appel d'Offres.

ASSURANCES DE LA COMMUNE

Les contrats d'assurance de la commune prendront fin à la fin du mois de décembre 2021. Il conviendrait de lancer un nouvel appel d'offres



courant du 1^{er} trimestre 2021. Il serait souhaitable que nous faisons appel à un cabinet de consultation spécialisé. Le cabinet ARIMA Consultants nous a fait un devis de 650 € HT. Cette offre demeure valable dans le cadre d'un groupement de commandes tel celui engagé il y a 5 ans avec les Communes de Plouagat, Châtelaudren, Plouvara et Plélo. La décision sera prise en début d'année.

TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les tarifs de l'assainissement collectif 2021. Il sera de l'ordre de 1,84 € HT par m³. La part fixe constituée de l'abonnement annuel est de 74,99 € HT pour les foyers lanrodéciens. Ces valeurs sont fixées par Leff Armor Communauté et aboutiront à un même prix sur tout le territoire en 2026.

REOM/TEOM

Depuis la fusion de la Communauté des Communes de Châtelaudren-Plouagat et de la Communauté des Communes de Lanvallon/Plouha, le mode de facturation des frais inhérents aux ordures ménagères supporté par les ménages était resté celui initialement appliqué par chaque CDC, à savoir la redevance pour Châtelaudren-Plouagat et la taxe pour Lanvallon/Plouha. Il convient pour la nouvelle Communauté de Communes de s'accorder sur le mode de gestion des O.M, le Conseil Communautaire va devoir se prononcer début 2021.

Tarifs prospective de la REOM 2022 : 117 € par foyer pour une résidence principale ou secondaire d'une seule personne, 233 € pour un foyer composé de 2 personnes et plus.

La TEOM se calculerait ainsi pour 2022 : montant de la base du foncier bâti du foyer divisé par 2 et multiplié par le taux voté (environ 14 %).

L'un ou l'autre suivant les votes des Conseillers communautaires sera définitivement mis en place en 2022.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire présente au Conseil Municipal l'ébauche du règlement intérieur des conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants, diffusé comme outil de travail par l'AMF. Il demande aux conseillers de le consulter avant la prochaine réunion de Conseil Municipal et à la commission affaires gé-

nérales de travailler sur la question.

COLIS DE NOËL

La distribution des colis aux employés municipaux et bénévoles est prévue le vendredi 18 décembre à 19 heures.

MARCHÉ DE NOËL

Il a eu lieu en extérieur, selon les dispositions prévues par les textes en vigueur du fait de la crise sanitaire.

Les exposants présents étaient moins nombreux que ceux initialement prévus à cause du mauvais temps.

OUVERTURE DE LA SALLE POLYVALENTE AUX OUVRIERS DU BTP PENDANT LA PAUSE DÉJEUNER

Compte tenu de la fermeture des restaurants, les élus de l'exécutif ont pris l'initiative d'autoriser l'accès (sur inscription préalable) des ouvriers du BTP à la salle polyvalente pour leur permettre dans le respect des consignes et gestes barrières entre 11 h 30 et 14 h de déjeuner au chaud. Cette opération a été lancée le 10 décembre mais aucune inscription n'a été prise à ce jour, malgré l'intérêt des internautes qui ont largement commenté positivement le concept.

CM DU 13 JANVIER 2021

POINT SUR L'ÉCOLE

Selon les directives de l'État les temps périscolaires vont être réaménagés ainsi que l'organisation de la restauration scolaire. La commission école va faire des propositions en fonction du protocole à venir.

Le prochain conseil d'école doit se réunir vers la mi-mars.

Se renseigner si le nécessaire a été fait pour la poursuite du temps scolaire sur 4 jours à la rentrée prochaine.

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2021

KERPRIN

Les travaux vont se poursuivre comme prévu. Une demande de subvention DETR va être réalisée suivant les travaux envisagés et entreprises retenues par la commission d'appel d'offres, le tout validé lors de la dernière réunion de conseil municipal.

BOULANGERIE

Le marché est toujours en négocia-

tion avec Mr HENOCQ Architecte.

SALLES COMMUNALES

La consultation des entreprises vient d'être lancée par Mr HENOCQ Architecte.

PARTICIPATION DU SDE : TRAVAUX ÉCOLE

Le conseil municipal émet son accord pour des travaux par le SDE au niveau de l'école :

Terrassement - Réseau - Cablage

- Plan de recolement
- Raccordement sur le réseau existant
- Déroulage d'une torsade en façade sur 55 ml.

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE

- Fourniture et pose de 3 lanternes fonctionnelles en alu traité thermolaqué équipées de sources LED avec driver.
- Fourniture et pose de prises de courant « guirlande de Noël »
- Raccordement par coffret IPXX.

Le conseil municipal approuve le projet d'extension du réseau d'éclairage public au niveau de l'école présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un estimatif de 4 600 € TTC (Coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 2 768,52 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement SDE22.

PARTICIPATION DU SDE : TRAVAUX MAISON DE SANTÉ

Le conseil municipal émet son accord pour des travaux par le SDE au niveau de la Maison de Santé :

TERRASSEMENT - RÉSEAU - CABLAGE

- Plan de recolement
- Raccordement sur le réseau existant
- Déroulage d'une torsade en façade sur 33 ml

- Rénovation de la lanterne sur le mât foyer Co09.

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE

- Fourniture et pose de 2 lanternes fonctionnelles en alu traité thermolaqué équipées de sources LED avec driver, une sur façade et l'autre sur le mât,
- Fourniture et pose d'une prise de courant « guirlande de Noël »,
- Raccordement par coffret IPXX.

Le conseil municipal approuve le projet d'extension de l'éclairage public « Maison de santé » présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un estimatif de 3 300 € TTC (Coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 1 986,11 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement SDE22.

PARTICIPATION DU SDE : TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal émet son accord pour des travaux par le SDE au niveau de la Place de l'Église :

TERRASSEMENT - RÉSEAU - CÂBLAGES

- Plan de récolement,
- Raccordement sur le réseau existant,
- Confection 5 ml de tranchée EP, remblaiement en 0/31,5,
- Construction réseau souterrain : 5 ml de 5G16(2) Cuivre et câble de mise à la terre 25(2) cuivre.

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE

- Fourniture et pose d'une lanterne fonctionnelle en alu traité thermolaqué équipée de source LED avec driver,
- Fourniture et pose d'une prise de courant « guirlande de Noël » sur le mât à 3 mètres de hauteur,
- Raccordement par coffrets IPXX.

Le conseil municipal approuve le projet d'extension de l'éclairage public « Place de » présenté par le Syn-

dicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un estimatif de 3 100 € TTC (Coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 1 865,75 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement SDE22.

PARTICIPATION DU SDE : ABRI-BUS DE KERHORS

Mise en place d'un système plus simple proche des méthodes d'éclairages domestiques solaires.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Un règlement intérieur défini par les Conseillers Municipaux a été mise en place.

COMMISSION PERSONNEL : VALIDATION DOCUMENTS

La Commission Personnel s'est réunie afin de définir les différents documents à compléter pour la gestion du personnel, des heures réalisées et des congés :

- Fiche hebdomadaire
- Feuille de congés/année
- Calendrier du temps de travail.

Le conseil municipal valide ces documents qui seront applicables dès le 1^{er} janvier 2021 et seront régulièrement visés par le secrétariat et les élus.

Une note de service va être adressée à chacun des agents pour expliquer ce nouveau fonctionnement.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES MASQUES AU LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal émet son accord suite à une convention de Leff Armor Communauté concernant la participation financière de la commune de Lanrodec pour l'achat des masques grand public.

Celle-ci a pour objet la fourniture de masques « grand public » à l'ensemble de la population du territoire

et du personnel communal face à la crise sanitaire lors du 1^{er} confinement ; les principes de participation financières des communes ; le mode de calcul moyen par masque ; la participation financière de la commune ; les modalités de paiement et la validité et durée. Le coût total est de 3 349,83 € TTC dû à Leff Armor Communauté pour 1 570 masques adultes et 272 masques enfants.

Le CIAS de Leff Armor Communauté va certainement solliciter chaque commune afin de connaître les personnes de plus de 75 ans pour la campagne de vaccinations.

DÉLÉGATION COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le conseil municipal désigne Madame Marthe LE SCEL déléguée pour la Commission de contrôle des listes électorales.

QUESTIONS DIVERSES

BIBLIOTHÈQUE

Le conseil municipal prend connaissance des données relatives à la fréquentation de la bibliothèque (nombre de visiteurs, drive, etc...).

La commission communication est chargée de se mettre en rapport avec David Auroux pour faire un point élargi.

ARRÊT DE CAR SUPPLÉMENTAIRE

Un arrêt de car supplémentaire a été demandé puis validé par le service des Transports scolaires du Département au niveau de Coat an Doch (EPIDE) pour les élèves en provenance de Guingamp – ligne numéro 6 – Horaire 17 h 10.

Prévoir un article dans le prochain bulletin pour les horaires et directions.

CIRCULATION A LA VILLENEUVE

Un panneau supplémentaire 50 est demandé afin de limiter la vitesse dans le secteur de la Villeneuve.

CM DU 17 FÉVRIER 2021

POINT SUR L'ÉCOLE

REMPACEMENTS

Deux personnes seraient susceptibles d'effectuer des remplacements de personnel absent pendant l'année scolaire 2020-2021.



TARIFS 2021	
TARIFS FOYER ET SALLE POLYVALENTE	
Apéritif + café enterrement	33,00 €
Apéritif + café enterrement (personnes extérieures)	79,00 €
Location journée	134,00 €
Location journée (personnes extérieures)	180,00 €
Spectacle par organisateurs extérieurs	51,00 €
Concours de cartes	51,00 €
Location table + bancs	7,00 €
TARIFS KERPRIN	
Location journée	173,00 €
Location journée (personnes extérieures)	237,00 €
Location week-end	277,00 €
Location week-end (personnes extérieures)	404,00 €
Centre aéré une nuit	14,00 €
Nuit par famille	8,00 €
TARIFS CIMETIÈRE	
Taxe d'exhumation	31,00 €
Concession 15 ans	61,00 €
Concession 30 ans	110,00 €
Concession 50 ans	166,00 €
Concession caveautin 15 ans	284,00 €
Concession caveautin 30 ans	336,00 €
Concession caveautin 50 ans	394,00 €
Renouvellement caveautin 15 ans	61,00 €
Renouvellement caveautin 30 ans	111,00 €
Renouvellement caveautin 50 ans	166,00 €
BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion pour tous (enfants, adultes)	Gratuit
PHOTOCOPIES	
Photocopie N&B	0,25 €
CANTINE / GARDERIE	
Repas enfant	2,86 €
Repas adulte	3,57 €
Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800	0,22 €
Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800	0,39 €
Tarif quart d'heure supplémentaire (après 18h30)	4,35 €

Le Conseil Municipal décide également de faire appel aux entreprises d'intérim en cas de besoin.

Il est également souhaité de mettre un encart dans le bulletin communal pour demander le dépôt de CV en mairie de personnes susceptibles d'être intéressées par des remplacements.

PLAN DE RELANCE

Un soutien supplémentaire de l'État aux cantines scolaires des communes éligibles à la fraction cible de la DSR sur crédits plan de relance, en plus de la compensation de 3 € par repas pour les enfants bénéficiant du tarif à un euro a été lancé.

Dans le cadre du plan de relance, des capacités de financements sont offertes, via un appel à projets publié le 7 février dernier et qui sera clôturé au plus tard le 31 octobre 2021. Le Maire demande aux élus de la commission école de faire le point sur les éventuels besoins notamment en matériels dont nous pourrions avoir besoin.

PPMS

Un prochain exercice PPMS est programmé le 9 mars 2021. Monsieur Genty Franck se charge en amont de refaire le point avec le personnel sur les conditions de l'exercice.

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2021

TRAVAUX DE KERPRIN

Les travaux devraient commencer fin mars.

BOULANGERIE

Monsieur Jean-Yves Jourden transmet au Conseil Municipal un schéma possible du parking et des stationnements de la boulangerie. L'ADAC sera consulté sur la validation définitive.

ÉLAGAGE

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des devis reçus

pour l'élagage du cyprès près de l'église et de la taille du Tulipier de Virginie situé devant la mairie et l'haubannage de celui-ci. Le Conseil Municipal accepte le devis de Acc'O'Arbres de Saint-Agathon d'un montant de 852.02 € HT :

- Taille cyprès : 350 €
- Taille Tulipier de Virginie : 100 €
- Haubannage : 402.02 €

ENNEIGEMENT

Étudier la possibilité de mettre un moteur hydraulique sur la machine à répandre le maërl et de conventionner pour la lame déneigeuse.

MARCHÉ BOULANGERIE

Suite à l'appel d'offres concernant la réhabilitation de la maison Héouzan de la rue des Écoliers en vue d'y créer

Lots	Corps d'état	Entreprises	Montant des marchés
2	Gros-œuvre	Ricou	85 579.95 €
3	Charpente	Le Cam	12 800.50 €
4	Couverture	Lamande	15 366.41 €
5	Étanchéité	LPM étanchéité	9 200.00 €
6	Serrurerie	S.M.R.H	9 000.00 €
7	Miroiterie	Le Cam	24 989.00 €
8	Cloisons	I.B.C	19 500.00 €
9	Menuiseries Bois	Le Cam	4 182.50 €
10	Plafonds suspendus	Manivel	2 652.00 €
11	Revêtements de sol	Miriel	19 461.20 €
12	Peinture	Mahou	4 527.46 €
13	Électricité	A.M. Elec	18 000.00 €
14	Plomberie/ chauffage/ ventilation	SAPEC	18 382.84 €
			243 641.86 €

une boulangerie et un logement, le Maire fait part au Conseil Municipal des entreprises retenues par la Commission Travaux et la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Municipal approuve les résultats de cet appel d'offres et autorise le Maire à signer les marchés. Les travaux devraient débuter au mois de mai.

RÉFLEXIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES AVEC LE CENTRE DE GESTION

Les élus de la Commission Personnel ont souhaité faire intervenir le Centre de Gestion dans un contexte de réorganisation et d'amélioration des temps et conditions de travail des personnels.

Cette étude est requise par :

- l'obligation réglementaire de passer d'une durée annuelle travaillée de 1561 heures pour un temps complet à 1607 heures au 1^{er} janvier 2022,
- l'obligation de mettre en place le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) qui remplacera le régime indemnitaire actuel,
- une charge de travail importante pour l'équipe administrative,
- la clarification de la répartition des rôles entre agents, entre élus, et entre agents et élus,
- l'obligation de mettre en place des Lignes Directrices de Gestion,
- la formalisation d'un règlement intérieur.

Le Centre de Gestion propose d'accompagner la collectivité dans sa réflexion par un travail qui se déroulera sur 5 phases :

1. Présentation de la démarche aux différents acteurs de la démarche proposée
2. état des lieux des règles RH – mise en perspective avec les Lignes Directrices de Gestion
3. étude du temps de travail actuel et futur
4. une étude préalable à la mise en œuvre du RIFSEEP,
5. la restitution de l'analyse globale.

Le temps de travail du Centre de Gestion est estimé à 62 heures et l'étude se déroulera entre le mois de juin et le mois d'octobre 2021. Le de-

vis du Centre de Gestion se chiffre à 4 073,40 €.

Le conseil municipal valide la démarche et accepte le devis du Centre de Gestion.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil approuve l'avancement de grade au titre de l'ancienneté de Monsieur MINIER Sébastien, Adjoint technique territorial en tant qu'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 13 juin 2021 (35 heures hebdomadaires).

Il approuve également l'avancement de grade au titre de l'ancienneté de Monsieur AUROUX David, Adjoint territorial du patrimoine en tant qu'Adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2021 (23 h 38 minutes hebdomadaires).

QUESTIONS DIVERSES

VALIDATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a validé le règlement intérieur présenté par Monsieur Le Maire.

VACCINATIONS COVID 19

Madame Marthe LE SCEL est chargée de prendre rendez-vous en lien avec Virginie CESBRON pour les personnes de plus de 75 ans qui le souhaitent pour la vaccination de la Covid 19.

POINT SUR LE PLUIH

L'enquête public du PLUiH est achevée. Les commissaires-enquêteurs ont émis un avis défavorable. Le Conseil Communautaire doit reconsidérer son positionnement dans un délai de deux mois. Le préfet aura ensuite un mois pour approuver ou non le PLUiH.

Un vendredi sur deux, en semaine impaire !

Le p'tit Marché de Lanrodec

Des producteurs locaux,
des produits de qualité et
de la bonne humeur !





ÉTAT CIVIL

Naissances

Yavana LE GALL, 16/12/2020, Lotissement de la Mairie
Salomé BRUNET DENIEL, 17/12/2020, Rue de Coat Born, La Villeneuve
Jade, Béatrice, Annick LE MÉHAUTÉ, 18/02/2021, Lotissement de la Mairie
Nola LE MIGNON, 5/03/2021, Resmarec



Décès

Renée LAMARE née HUET, 8/11/20, Kerbol
Marcel LE COCQ, 5/12/2020, Kersteun,
Jean Yves LE MOAN, 7/12/2020, Kermabon
Georgette PAILLARDON née LE ROUX, 31/12/2020, Saint-Brieuc
Yvonne LE COCQ née LOYER, 5/01/2021, lot. de la Vallée
Robert LE TUTOUR, 22/01/2021, Mez Bourg
Bernadette MAURELLI née LE SOLLEU, 11/02/2021, village de Coat An Doc'h
Daniel THEFAULT, 16/02/2021, lot. de l'Église
Pierre LE PAGE, 20/02/2021, Foyer Logement de Châtelaudren-Plouagat

URBANISME

Permis de construire

Commune de Lanrodec, réhabilitation/extension maison du 16 rue des Écoliers
Jérôme LAFROGNE, 2 rés. de Kergus, Maison individuelle
Valentin SERANDOUR, 17 rés. de Kergus, Maison individuelle
Jean Pierre LE HEGARAT, 4 Les Maisons, Maison individuelle
Laëtitia LASBLEIZ, 3 Coat Frost, Kersteun, Maison individuelle
Mathieu BOURDON, Venelle des Moutons, Maison individuelle

Déclarations préalables

Laurent PRIGENT, lot. Parc An Traou, Abri de jardin
Cédric THOMAS, Kergoust, Piscine
Yvon LE JALU, Venelle des Moutons, Appenti
GFA Avaugour, Le Pellen, Reboisement
Emmanuelle MAHÉ, Beaupré, Piscine
Julien PARIS, La Villeneuve, Transformation d'une porte de garage en baie vitrée
Marthe LE SCEL, 2 rue de Kergus, Isolation habitation
AT Ouest Géomètre, Lotissement park An Traou, Division d'un terrain constructible
Didier LE GOUX, Kerguinérien, Abattage d'arbres
Maryvonne KEROMEN, Calvin, Véranda



CONCOURS PHOTO D'AUTOMNE

La page Facebook de la commune se veut informative et communique sur les actualités de la commune mais, nous souhaitons également créer du lien entre les personnes qui nous suivent. Cet Automne, nous avons lancé un concours photo afin de partager des clichés de notre belle commune arborant les couleurs de l'Automne...

Objectif atteint : nous avons reçu et partagé près de 40 photos. Une diversité de photos présentant : notre campagne, nos bois, la météo changeante de cette saison...

Au lancement de ce concours, nous avons prévu de diffuser sur le bulletin du mois de mars les 6 photos les plus « aimées » parmi celles diffusées. Début Janvier, nous avons procédé au décompte des mentions « j'aime » et, nous vous partageons donc ici les 6 photos ayant obtenu le plus de suffrages.

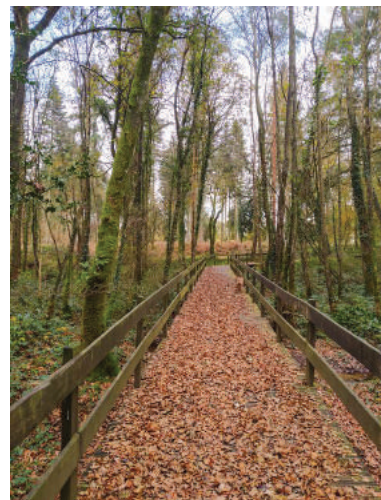
Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé avec une ou plusieurs photos à ce concours et, nous restons à votre écoute pour faire vivre cette page Facebook qui est aussi la vôtre !



N°1



N°2



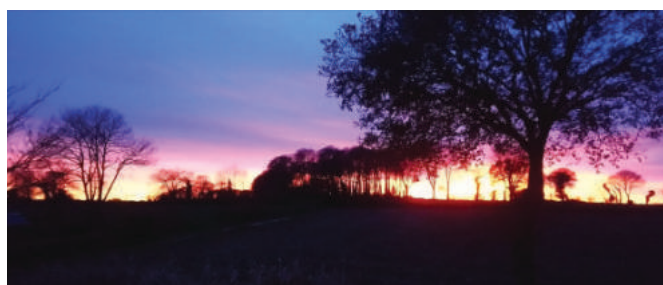
N°3



N°4



N°5



N°6



communelanrodec
<https://www.facebook.com/communelanrodec>



BREVE... LE FACEBOOK DE LA COMMUNE A TRAVERS LE MONDE



Nous voulons vous partager ici une histoire qui nous démontre que l'on reste connecté à Lanrodec !

La page Facebook avait déjà permis à un propriétaire de retrouver son chien... ici une personne a pu retrouver ses clefs de voiture !

Début février nous avons publié sur la page Facebook de la commune la photo d'une clef de voiture qui avait été retrouvée. Cette image a fait le tour du monde... C'est de Suisse que le fils de notre maire s'est dit qu'il

pensait savoir à qui appartenait ces clefs. Il a donc envoyé un message au fils de la personne à qui il pensait, celui-ci se trouve actuellement au Canada... Il a alors appelé son père qui avait bel et bien perdu ses clefs ! En moins de 24h la personne réclamait ses clefs à la mairie !

Bref, on reste connecté à Lanrodec...

Merci à eux en tout cas.

N'hésitez pas à suivre et partager à votre tour le compte Facebook de la Commune de Lanrodec.

BREVE... VOUS ÊTES DISPO, CONTACTEZ NOUS !

Vous aimez travailler au contact des enfants ?

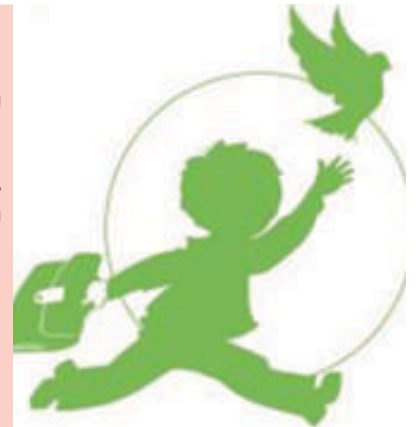
Vous êtes disponible, réactif, prêt à effectuer des missions plus ou moins longues.

En effet, nous recherchons des personnes qui seraient libres, de façon transitoires, pour renforcer l'équipe d'agents communaux au sein de l'école en cas d'éventuelles absences.

Mairie :

Email : mairie-lanrodec@orange.fr

Tél. : 02.96.32.61.61



BOULODROME



Les jeux de boules au boulodrome ont été nettoyés et refaits par des bénévoles.

Il est possible, pour celles et ceux qui le souhaitent, de venir y jouer.

Il faut néanmoins respecter quelques règles :

- Interdiction de jouer en intérieur
- Port du masque obligatoire
- 6 personnes maximum par jeu

ENTREPRISE DE BATIMENT

Yannick et Thierry

HERVE

42, rue de la Gare
CHATELAUDREN

02.96.74.34.66

MENUISERIE - CHARPENTE

Maisons à Ossature Bois

Aménagement de Combles

LE QUERRIOU

02 96 43 91 57

TY GUEN - 22170 St JEAN KERDANIEL

www.lequerriou-menuiserie.com

ROBERT LE TUTOUR



Robert né le 24 mars 1929 allait avoir 92 ans.

Après avoir réalisé son primaire à Lanrodec, il réussit à s'engager dans le corps enseignant pour sortir de la misère ambiante de l'époque.

Il fera toute sa carrière en Normandie pour revenir à la retraite dans son pays natal où il avait ancré ses vraies racines de Lanrodec.

Il avait gardé en lui tout ce que l'école lui avait apporté et traduisait à chaque possibilité les bienfaits et la force de l'éducation, de la formation et des valeurs et ouvertures qu'elle traduisait.

Il a été engagé en tant que conseiller municipal de 1995 jusqu'en 2001 ;

Président du Club des Anciens pendant 10 ans (de 1989 à 1998).

C'était un homme averti, analyste, réservé et pondéré. Il portait un grand intérêt à l'environnement et à l'évolution de notre cadre de vie.

Toujours naturel, avec son regard, son objectivité, sa mémoire, son humour qui permettaient un dialogue dans la construction républicaine de notre Commune.

Toute notre reconnaissance et respect.

Le Maire.

DANIEL THEFAULT



Daniel nous a quitté mercredi 16 février à l'âge de 72 ans.

Fidèle parmi les fidèles citoyens investis de notre commune, emporté par une récursive de l'irréversible maladie.

Je remercie ceux qui ont pu l'accompagner, le remercier de tout ce qu'il a apporté à l'animation et aux associations communales.

Daniel c'était une vraie institution, un savoir-faire, un savoir-être, une entière disponibilité très organisée, emblématique. Il ne comptait pas ses heures, tôt le matin, avant pendant et après, une entière implication, un professionnalisme, un perfectionnisme qui n'avait d'égal que la fidélité, une méthode rigoureuse, le travail, la flexibilité en amont de l'évènement pour l'adaptation sans faille qu'il exigeait : Dans la sonorisation et la sécurité.

Daniel a été à sa manière un grand serviteur, un grand constructeur de Lanrodec.

Il restera gravé dans les mémoires. Il a semé tout de bonheur et de convivialité.

Toute notre reconnaissance et respect.

Le Maire.

SARL THOMAS - LE CHANU
TLC.T.P.
TERRASSEMENT - PLÂTRERIE
ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT - DÉMOLITION
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE & ISOLATION
3, Kergoust - 22170 LANRODEC
02 96 74 33 15
Cédric - 06 16 09 33 66
Christian - 06 38 57 79 66
sarttlctp@gmail.com

Rozana coiffure
Coiffeuse à domicile
Hommes femmes & enfants
Rozana241009@gmail.com
0615675986



LE JARDIN DE SYLVAIN

Les jours allongent, le soleil commence à se montrer, la nature se réveille...

Nous avons tous envie de sortir nos plantoirs, de griffonner nos parterres, de planter, de semer...

Mais attention !

Un vieux dicton des anciens du quartier, nous rappelle et nous parle en cette période : « **Attention aux Saints de Glace et périodes de gel du printemps !** »

Bien des dictons populaires recommandent d'attendre que les Saints de Glace soient passés pour repiquer les plants en pleine terre. Les Saints de Glace sont les jours de la St Mamert (11 mai), St Pancrace (12 mai) et St Servais (13 mai).

Veillez à ne pas les oublier, car ils nous rappellent souvent à nos bonnes intentions et empressément à faire les choses trop vite.



Nos anciens connaissent les plantations qu'il est nécessaire de cultiver, de choisir en priorité pour une production en quantité raisonnée, permettant une autosuffisance alimentaire nécessaire à notre propre consommation afin de nourrir sa famille.

« Cultiver son potager est devenu un art de vivre » C'est un apprentissage qui demande d'y consacrer du temps. Mais voir pousser les légumes est très gratifiant et constitue un gain d'autonomie et d'indé-

pendance.

Petit conseil minimaliste de jardinier pour le mois de mars :

Terminer la taille des arbustes, aussi bien pour les fruits que pour les fleurs : « Hortensias / rosiers / buis / haies / poiriers / pommiers / pêchers / abricotiers » ne pas oublier un traitement préventif contre les maladies type bouillie bordelaise. »

Pour fin mars prévoir les 1^{ères} tontes de pelouses.



Nettoyer vos bordures et parterres de fleurs ajouter du paillis si nécessaire.

Au jardin enfouissez les engrais verts de la saison dernière si votre jardin est déjà démarré enrichissez votre sol en compost suivant vos futures plantations

Planter des fleurs, pied d'alouettes, glaïeuls, cosmos, Dahlia, bourraches etc. Ils embelliront vos jardins et permettront une meilleure pollinisation avec les insectes.

Semer des oignons / pour ceux qui sont en retard, il n'est pas trop tard également pour mettre de l'ail, et préparer les planches d'échalotes.

En pépinière semer des poireaux / des carottes / sous tunnel des radis mélangés à des carottes demi-longues.

Préparer vos plants de pommes de terre nouvelles à protéger du gel.

Certains sous serre devraient démarrer la mise en place de plants de tomates.

Il est possible de mettre en place quelques pieds de choux et choux fleurs de printemps acheter en jardinerie si vous n'avez pas préparé de plants vous-même.

Essayer de commencer au départ par des légumes classique et endémiques de la Bretagne. Ils sont souvent acclimatés et nous risquons moins d'échec. Cela permet une prise en main de l'espace et démarrage du complexe biotope à construire pour une parfaite harmonie et réussite dans votre démarche de jardinier.

Conclusion pour aujourd'hui : Nous sommes les architectes de notre propre existence, prenons le temps de regarder, de comprendre, et de nous intégrer à cette nature généreuse, elle saura alors vous le rendre à la hauteur de vos espérances.

M. Sylvain LE FRANÇOIS



CARTES DE VOEUX

Les élèves de la classe de CM1- CM2 de Mme LORANT ont souhaité, à l'occasion de la nouvelle année, réchauffer les cœurs de façon originale.

Ils ont réalisé des acrostiches ou « petits messages » (forme poétique : lorsqu'on lit la première lettre de chaque Vers de haut en bas, on peut lire un mot). Ces poèmes étaient destinés à des personnes de leur entourage mais aussi à des personnes non connues à qui les élèves ont souhaité faire plaisir en cette période difficile, grise afin de leur apporter de la joie, de la fraternité, de la solidarité et de la couleur !

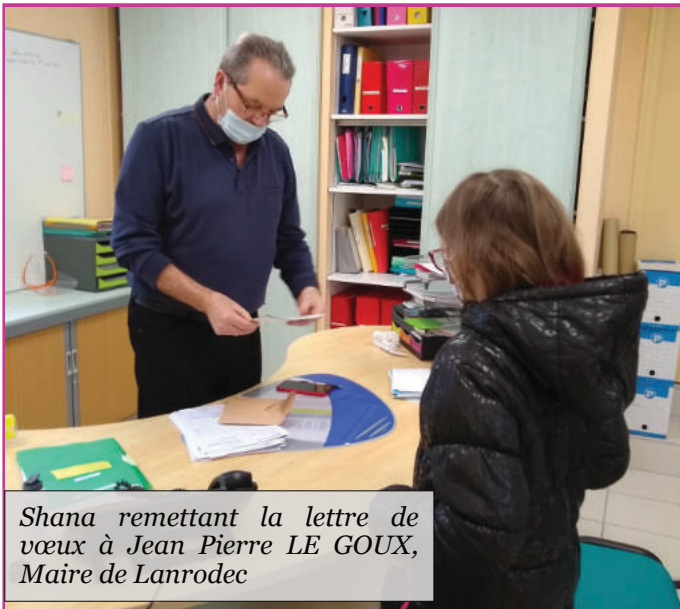
Ces cartes ont été offertes à :

- M. Emmanuel MACRON, Président de la République, et les citoyens français
- M. Jean Pierre LE GOUX, Maire ainsi que l'en-

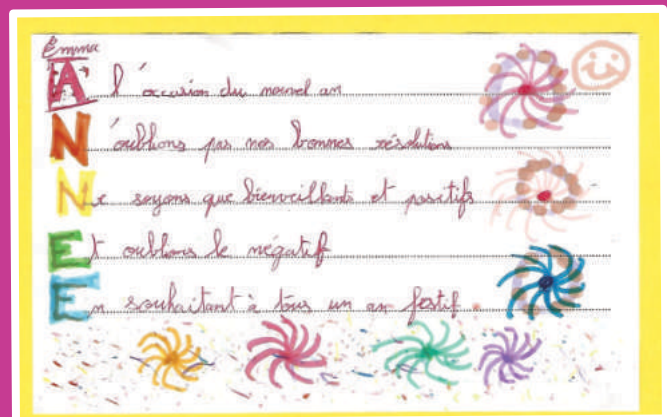
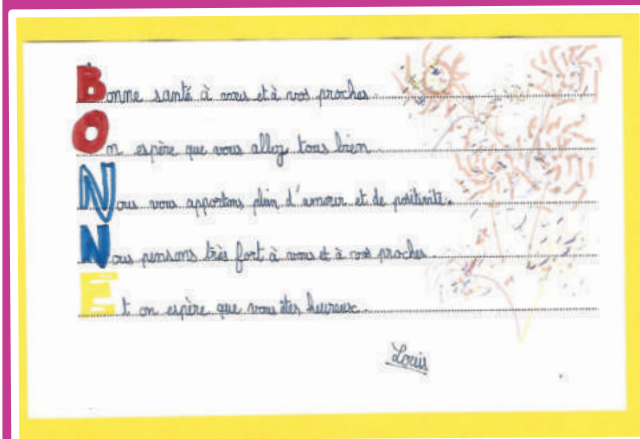
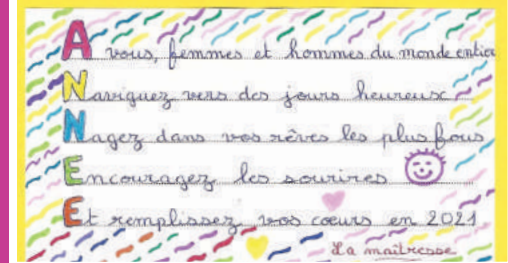
semble du conseil municipal, le personnel et les habitants de la commune de Lanrodec

- Les résidents et le personnel de l'Ephad de Châtelaudren-Plouagat
- Les bénéficiaires et les bénévoles du Secours Populaire de Châtelaudren-Plouagat
- Les patients de l'hôpital de Guingamp et le personnel soignant
- Des personnes sans domicile fixe
- Leurs familles

Pour remercier la classe de CM1-CM2, le Conseil Municipal a tenu à faire découvrir, à la population, ces messages bienveillants, haut en couleur qui ont certainement apporté du réconfort auprès des personnes vulnérables, malades ou bien fragiles mais aussi à toute personne ayant besoin juste de sourire en ces temps de crise sanitaire.



Shana remettant la lettre de vœux à Jean Pierre LE GOUX, Maire de Lanrodec



Merci à chacun d'entre vous de vos messages chaleureux en ce début d'année difficile mais sérieux et partagé.

Vous montrez de beaux exemples de chaleurs de cœur, d'amour, de sourire, de transmission de bonheur, de confiance, de solidarité, de sérénité projetée.

Il est très réjouissant de reconnaître tout le sens de l'humanité spontanée, naturelle de notre ruralité.

Merci pour vos soleils, vos sourires, vos optimismes communicatifs.

Continuez à construire notre vie dans la paix, le bonheur, la sérénité et la fraternité.

Le Maire



FERMETURES du LEFF
P.V.C. - Aluminium - Bois

Thierry LE CARDINAL

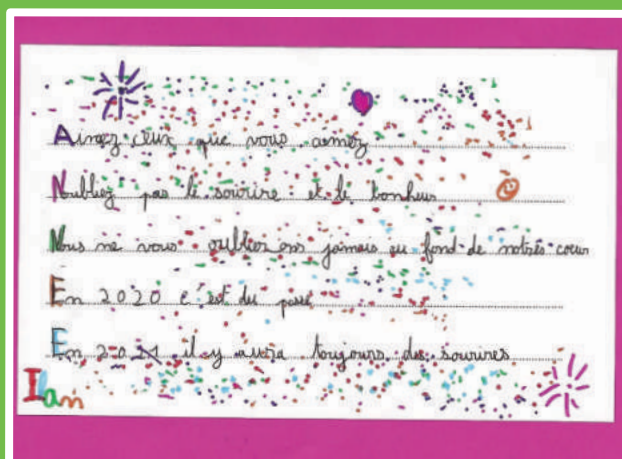
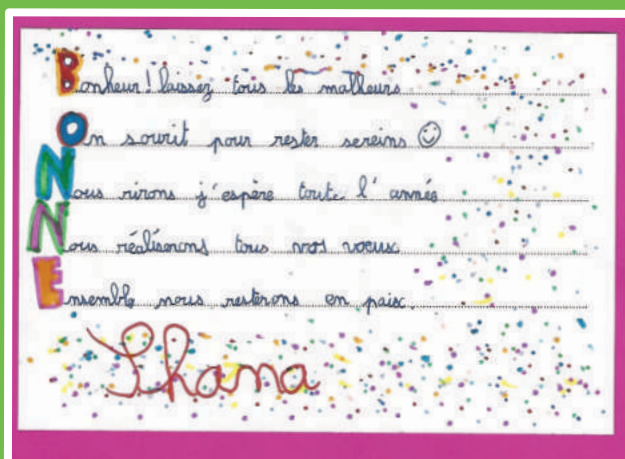
43 bis, rue de la Gare - 22170 CHATELAUDREN
(sortie de la ville - direction Quintin)

Tél. 02 96 74 17 02 Fax 02 96 74 11 23

Boulangerie -- Pâtisserie

Le Fournil du Rocher

Valérie et Jean-Claude Ollivier
8, Grand Rue
22170 Plouagal - Tél. 02 96 74 20 70



RENTÉE 2021/2022 : PENSEZ AUX INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT !

Pour les inscriptions de la rentrée 2021/2022, il est préférable de prendre contact avec l'école dès que possible. Voici nos coordonnées : ecoledelanrodec@gmail.com ou 02 96 32 63 64. Nous fixerons alors un rendez-vous courant mai pour vous faire visiter l'école et rencontrer la future enseignante de votre enfant. Vous pouvez également d'ores et déjà passer en mairie avec

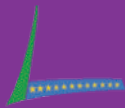
vos livrets de famille pour procéder à l'inscription administrative. Toute l'équipe enseignante est à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.
Cordialement

Marie Louvet
Directrice

ENSEMBLE POUR UN MONDE EN PAIX

Dans le cadre de l'hommage à Samuel Paty fin 2020, une réflexion autour des principes fondamentaux de notre République et plus particulièrement autour de la liberté d'expression a été engagée auprès des élèves. Des débats ont pu être menés dans certaines classes. Ce fut également l'occasion pour tous de réaffirmer la volonté commune de vivre dans un monde meilleur, ce qui nous a mené à la réalisation d'une œuvre artistique collective : la colombe de la paix. Chaque enfant et chaque adulte de l'école a apposé son empreinte, montrant que chacun peut contribuer à la construction de ce monde en paix.





COMITÉ D'ANIMATION DE LANRODEC

Une bonne et heureuse année à tous en espérant pouvoir se retrouver à Kerprin le 10 et 11 juillet 2021 la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous projeter agréable week-end tous ensemble le feu d'artifice est dans les cartons depuis l'an dernier .
espérons que le vent tourne et que nous puissions Prenez bien soin de vous et vos proches

AMICALE LAÏQUE DE LANRODEC

Malgré la situation sanitaire, l'amicale laïque continue de s'investir. Après les photos individuelles, la vente de sapins, de biscuits de Noël et la galette des rois, l'amicale a proposé sa fameuse raclette en drive'clette pour cette année en espérant vous retrouver l'année prochaine, pas loin de 300 repas ont été réservés. N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook (amicale laïque Lanrodec).

A venir une vente de chocolat pour Pâques et pour les beaux jours une vente de panier de légumes. Plus il y a de bénéficiaires, plus les enfants pourront bénéficier de projet pédagogique et de sortie scolaire !

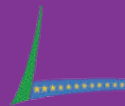


MAMZELLE COCCINELLE & MR PAPIILLON

Mam'zelle coccinelle et Mr papillon situé à Kermabon dispose de places pour votre enfant à partir de juillet 2021. N'hésitez pas à nous contacter au 06.19.98.97.38 ou au 02.96.32.16.98 et sur notre page Facebook Mam'zelle coccinelle et Mr papillon.

Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année





Tous les vendredi soir ainsi qu'au marché

Pizzas Ty Bru

Vous avez le choix !
Commandez votre pizza à partir de notre carte ou créez-la vous-même...

Sur place ou par téléphone au :
06 37 80 12 24
pizzastybru@gmail.com

Chez Christophe

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - RECEPTION ET MARIAGE

1 Place de la république - 22170 CHATELAUDREN
TÉL. 02 96 74 10 54 - Mail : chez.christophe.chatelaudren@gmail.com

HOG'S HEAD H-DC

Nouvelle association sur Lanrodec depuis Août 2020, nous sommes un club de possesseurs de HARLEY-DAVIDSON qui se nomme HOG'S HEAD H-DC (Tête de cochon).

Notre but est de partager la passion de cette marque américaine et de rencontrer d'autres passionnés lors de divers déplacements à travers la France.

Nous allons également intégrer la fédération française des HARLEY-DAVIDSON CLUB.

Nous sommes 3 aujourd'hui mais il y a déjà des demandes de bikers qui souhaitent rouler avec nous.

Au plaisir de vous rencontrer sur la commune.

Contact :
LE TROQUER STÉPHANE au 06 64 52 51 25



CARTE CADEAU
VALEUR
OFFERT PAR
Foulards / Bijoux
Produits Fur d'heres

SALON TÊTE À COIFFER
LANRODEC
TEL. 02 96 69 47 90

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 9H 12H30 14H
19H ET LE SAMEDI 9H 17H

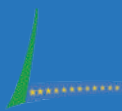
mahou
Peinture Décoration

Gratien Charpentier
06.46.85.04.26

gratien.charpentier@outlook.fr

Peinture - Sol - Ravalement

Zone Industrielle de Grâces - Bord RN 12
11 route de Kerbost - 22200 Guingamp
Tél: 02 96 43 72 81



Accueil de loisirs : Comment inscrire mon enfant ?

Les accueils de loisirs de Leff Armor communauté proposent aux familles un mode de garde et aux enfants, des activités variées (manuelles, culturelles, sportives...) adaptées à leur âge.

Où trouver les informations ?



Les informations et programmes sont disponibles sur : www.leffarmor.fr / rubrique Enfance Jeunesse.

Comment nous joindre ?

Vous pouvez joindre les 3 pôles de proximité par téléphone ou par mail :

Lanvollon : site du Moulin de Blanchardeau – 02 96 70 17 04 – alsh@leffarmor.fr

Châtelaudren-Plouagat : Le Pass'Age – 02 96 79 79 12 – lepassage@leffarmor.fr

Plouha : école publique – 06 48 81 21 24 – alshplouha@leffarmor.fr

Quels sont les tarifs ?

Pour les enfants de 3 à 11 ans, le tarif est calculé en fonction des ressources des familles.

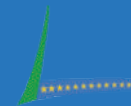
Prenez contact avec les services qui pourront vous indiquer le coût pour une journée ou une demi-journée.

Pour l'accueil des 12 à 17 ans, il est proposé une adhésion annuelle (10 €) puis un tarif calculé en fonction de l'activité.

Quand inscrire mon enfant ?

Pour les mercredis, il est possible d'inscrire son enfant tout au long de l'année. Pour les périodes de vacances scolaires, il est nécessaire de faire une inscription entre une à trois semaines avant les vacances.

A noter : le nombre de places par accueil de loisirs est limité.



MISSION ARGENT DE POCHE



LEFFARMOR
communauté



Point
Information Jeunesse
Leff Armor Communauté

Réaliser une mission contre 15€

Pour les 16-17 ans

1. S'inscrire auprès de la Structure Information Jeunesse

Il suffit de remplir la fiche d'inscription, la charte d'engagement et l'autorisation parentale auprès de l'animateur de la Structure Information Jeunesse (SIJ).

2. La SIJ vous propose une mission

Par courriel ou Messenger, l'animateur de la SIJ vous propose une mission de 3h auprès de l'un des services de Leff Armor communauté. L'animateur vous précisera la date, les horaires, le lieu, les tâches à réaliser ainsi que les contacts de l'agent qui vous accompagnera pendant votre mission.

3. Vous confirmez ou non la mission :

Si la mission vous intéresse, vous confirmez votre engagement auprès de l'animateur.

4. Vous réalisez la mission

Le jour venu, vous vous rendez sur le lieu de la mission pour réaliser les tâches prévues avec l'agent chargé de vous accompagner.

5. L'agent qui vous accompagne valide votre mission

L'agent qui vous accueille et accompagne pendant votre mission valide ou non (en justifiant) votre engagement auprès de l'animateur de la SIJ.

6. Vous passez récupérer vos 15€

La SIJ tiendra des permanences qu'elle vous communiquera pendant lesquelles vous pourrez venir récupérer vos 15€ par mission en espèces.

7. Vous pouvez valoriser votre expérience sur votre CV

L'animateur des Structure Information Jeunesse peuvent vous accompagner pour rédiger votre CV en y intégrant vos nouvelles expériences professionnelles, les réseaux, compétences et connaissances que vous aurez acquis pendant vos missions.

Précisions :

Les tâches dangereuses et pénibles, le service de boissons alcoolisées, le port de charges lourdes etc ... ne peuvent faire l'objet d'une mission.

Les missions ne peuvent avoir lieu entre 22h et 6h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Selon la mission, des équipements de protection individuel seront mis à disposition des jeunes.

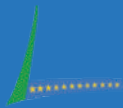
Une mission reste une aide volontaire et ponctuelle. Elle ne peut être considérée comme une activité salariée.

Exemples

de missions :

- Rangement
- Inventaire
- Mise sous plis
- Petite manutention
- Montage de tentes
- Entretien divers
- Distribution etc ...

Votre interlocuteur : la Structure Information Jeunesse de Leff Armor communauté
Mathieu Le Breton / 02-96-70-17-04 / jeunesse@leffarmor.fr



TPE : Fonds d'accompagnement au conseil

Missions de conseil : la Communauté de communes vous accompagne

Leff Armor propose de mettre en place un fond d'accompagnement au conseil pour un montant global de 30 000 €.



Accompagner les TPE en difficulté **jusqu'au 30 juin 2021** par la prise en charge d'une partie de **mission de conseil**.

Ressources humaines, stratégie, marketing, finances, numérique : accompagnement des entreprises par un expert :

- Prise en charge forfaitaire de 500 € pour la 1^{ère} étape, à savoir le diagnostic de l'entreprise,
- Prise en charge de 1 000 € pour la 2^{ème} étape, à savoir le démarrage de l'accompagnement individuel pour la mise en œuvre du plan d'actions (cette étape est facultative).

La participation est plafonnée à 80 % des dépenses éligibles.

Conditions d'accès :

- Être TPE de - de 10 salariés et - de 2 millions € de chiffre d'affaires quel que soit le statut et l'activité.
- Siège social sur le territoire de Leff Armor
- Pas de procédure collective au 15 décembre 2020.

Seront exclues : les SCI, les sociétés ayant un objet immobilier ou financier et les affaires personnelles dont le chiffre d'affaires représente un revenu d'appoint, les filiales de groupes.

Dépenses éligibles :

- Prestataire : Prestation de conseil par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor ou un consultant implanté en Bretagne et inscrit au RCS sous le code NAF 7022 ZZ (conseil pour les affaires et autres conseils de gestion)
- Thématiques retenues : ressources humaines, stratégie, marketing, finances, numérique.

Modalités de versement :

- 70 % lors de la signature de l'arrêté d'attribution,
- 30 % sur présentation de la facture acquittée.

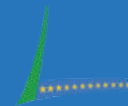
Pièces à fournir

Courrier de sollicitation du fonds accompagné du dossier complété

Devis (non signé à la date de dépôt de la demande) qui détaillera précisément le contenu de la prestation et les objectifs recherchés

RIB

Dossier de demande de subvention téléchargeable sur www.leffarmor.fr



Pass Commerce Artisanat numérique

A Leff Armor, le Pass Commerce Artisanat s'adapte jusqu'au 30 juin 2021 avec un dispositif de crise dédié à la digitalisation et numérisation.

Pass Commerce Artisanat numérique

Mêmes conditions (nombre de salariés/CA) que le Pass Commerce Artisanat : pour vous accompagner dans **vos projets numériques d'un montant > à 2 000€**

Soutien global de 50 %



Pass Commerce Artisanat

Artisans et commerçants, bénéficiez du soutien de Leff Armor et du Conseil régional !

Pour les TPE de moins de 7 salariés et moins d'1 million de CA HT

Financement de 30 % de vos dépenses d'investissements matériels et immatériels (sous réserve d'éligibilité)

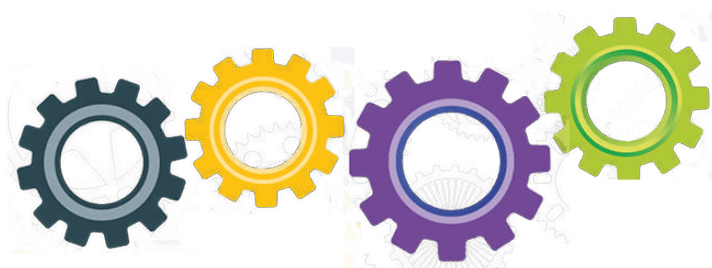
Dépenses minimum abaissées à 3 000 € au lieu de 6 000 € jusqu'au 30 juin 2021.



Les commerces de proximité de nouveau ouverts !

Achetons local, nos commerçants comptent sur nous.

#Toussolidaires



Contactez le service
Développement économique :
02 96 70 17 04
ou lucie.beaudic@leffarmor.fr



COAT AN DOCH : UN PROJET AMBITIEUX

Le 17 février, Leff Armor communauté et l'Epide accueillent Georgette Bréard, Vice-présidente de la Région Bretagne en charge de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation et Mona Bras, Déléguée de la Région auprès de Leff Armor communauté, en présence de Dominique Ramard, Président de l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Au programme de la journée : visite du site, présentation des premiers travaux et bilan des activités de l'EPIDE.

Leff Armor porte avec ses partenaires, un projet global d'aménagement, de réhabilitation et de valorisation pour le site de Coat an Doc'h en lien avec le développement de l'EPIDE, seule structure de ce type en Bretagne. La volonté est de créer un espace à vocation économique, sociale et d'insertion.

Ce projet s'appuie sur 4 axes :

- Un site à rayonnement régional et à destination des jeunes bretons
- La contribution à la dynamique économique et partenariale en lien avec l'EPIDE.
- La réhabilitation des bâtiments abritant l'EPIDE, pour l'accueil à terme de 150 volontaires dans des conditions optimales valorisant l'histoire de Coat An Doc'h, lieu de formation et d'excellence.
- L'aménagement du site en un pôle réunissant insertion et développement économique au service de l'attractivité de Leff Armor

« Il s'agit d'une opération atypique sur un foncier à fort potentiel. Il y a une belle ambition du territoire et c'est une chance pour nous de mener ce projet aux côtés de cette collectivité », appuie Dominique Ramard, président de l'EPFB.

Les premières réalisations

Leff Armor assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet et s'appuiera sur ses partenaires, dont l'État et l'EPIDE, la Région Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, ou encore l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour le mener à bien. Ce panel de partenaires aura vocation à s'élargir.

Cette dynamique partenariale s'est déjà traduite par la création **d'un arrêt de car** à Coat An Doc'h et une adaptation de la ligne 6 du réseau BREIZH GO en novembre 2019. Ce sont ainsi plus de **550 trajets effectués par les volontaires** pour se rendre à Guingamp ou Saint-Brieuc. L'offre de déplacement proposée aux volontaires est complétée par le service AlloTAD.

Confirmant la vocation sociale et économique du site, la 3ème et nouvelle équipe des **Chantiers Leff Armor**, en cours de constitution, est basée à Coat An Doc'h. Elle est destinée à intervenir sur l'entretien des bâtiments et espaces naturels.

La **première phase de travaux de désamiantage-démolition** du site est en cours, pilotée par l'EPFB. Permettant à terme de mieux visualiser les emprises foncières du site, elle porte sur 10 bâtiments. Cette tranche de travaux, dont le budget prévisionnel s'élève à 216 000€, se terminera vers la mi-mars. En cohérence avec l'ambition du projet, ce chantier est réalisé par des entreprises ayant des clauses d'insertion : ce qui a permis le recrutement de deux jeunes volontaires de l'Epide.



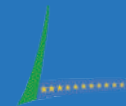
Coat An Doc'h : Les premières perspectives d'un pôle à l'ambition économique et sociale

La réflexion pour ce site est engagée depuis 2019, les orientations stratégiques visent à faire du site de Coat An Doc'h un pôle d'emploi, de compétences et d'insertion durable et sociale.

Une étude de programmation d'aménagement et de réhabilitation du site sera lancée d'ici fin 2021.

D'ores et déjà, le bâtiment dit du « Château » est appelé à être réhabilité. Cet espace d'une surface de 600m² a vocation à être transformé en un espace d'accueil d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Insertion. La perspective est la création d'un incubateur de talents et de projets. La programmation définitive de ce lieu exceptionnel sera finalisée d'ici fin 2021. La réussite du projet de Coat An Doc'h repose sur la mobilisation des habitants, des entreprises et des acteurs du territoire.

S'appuyer sur une économie durable et circulaire en concrétisant ses ambitions pour l'emploi, l'insertion et le développement des compétences, telle est la vocation que porte Leff Armor communauté pour le site de Coat An Doc'h.



Leff Armor communauté a adhéré en 2019 à une plateforme en ligne dédiée au covoiturage du quotidien.

La plate-forme Ouestgo.fr permet aux usagers effectuant le même trajet quotidien d'entrer en contact gratuitement et sans intermédiaire.

Il est possible de créer des communautés de covoitureurs pouvant par exemple rassembler les employés d'une même entreprise ou collectivité.

Un outil de covoiturage dédié aux événements (spectacles, festivals...) et un service de covoiturage solidaire sont également proposés.



Rendez-vous sur ouestgo.fr !

Application téléchargeable sur smartphone



On sera proche !



ALLO'TAD, SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Leff Armor communauté étend son service de transport à la demande Allo'TAD à l'ensemble du territoire communautaire.

Allo'TAD facilite les déplacements sur les 27 communes de la Communauté de communes, et permet de rejoindre les arrêts des lignes de cars Breizh Go (ex- Tibus) allant vers Saint-Brieuc - Guingamp- Paimpol. Allo'TAD permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins.



BENEFICIAIRES :

Réservé aux habitants de la Communauté de communes :

- Personnes sans véhicule ou permis de conduire
- Personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente

Non pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

TARIFS :

- Trajets à l'intérieur de la Communauté de communes : **2€** par personne, soit **4€** l'aller-retour.
- Ticket combiné possible : Tibus + Allo'TAD = 2€, **prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet.**
- En cas de déplacements pour motifs médicaux prévus à Guingamp, Paimpol ou vers l'agglomération briochine : **3€** par personne, soit **6€** l'aller-retour.

JOURS DE FONCTIONNEMENT :

- **Lundi** : 8h30 à 13h00
- **Mardi** : 08h30 à 19h30
- **Mercredi** : 8h30 à 19h30
- **Vendredi** : 8h30 à 19h30
- **Samedi** : 8h30 à 13h00

COMMENT S'INSCRIRE :

- Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à Leff Armor communauté.
- **Réservation** : appeler la Centrale de Mobilité au **0 810 22 22 22** la veille avant 12h00.

Communes desservies :

- | | | | | |
|-------------------------|--------------|-------------|------------|-------------------------|
| * Boqueho | * Gommenec'h | * Lanvollon | * Plélo | * Pommerit-Le-Vicomte |
| * Bringolo | * Tréverec | * Lanrodec | * Plerneuf | * Saint-Gilles-Les-Bois |
| * Saint-Jean-Kerdaniel | * Goudelin | * Le Fauoët | * Plouha | * Saint-Péver |
| * Châtelaudren-Plouagat | * Lannebert | * Le Merzer | * Plouvara | * Trégomeur |
| * Cohiniac | * Tremeven | * Pléguien | * Pludual | * Tréguidel |
| * Saint-Fiacre | | | | * Tressignaux |

- **Limite maximale** : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels





MAÇONNERIE
NEUF & RÉNOVATION



Damien CAMUS
Convenancho
22170 LANRODEC

☎ 06 77 43 16 28 ✉ maconnerie.camus@gmail.com



la Carrière
de Tressignaux

02 96 78 63 56
www.carrieredetressignaux.fr

AIDE À LA VACCINATION DES PERSONNES ÂGÉES

La municipalité de Lanrodec a souhaité apporter son aide aux personnes de 75 ans et plus qui souhaitent se faire vacciner. Dans un premier temps, il a été fait un recensement des personnes concernées.



Marthe LE SCEL

Contact a été pris pour connaître leur souhait sur la vaccination et dans quelle mesure la mairie pourrait leur apporter son aide. Cette opération d'appels est effectuée par Marthe LE SCEL, conseillère municipale.

Toute personne souhaitant se faire vacciner peut donc contacter ces numéros pour se faire aider à prendre un rendez-vous soit par téléphone ou internet dans un centre de vaccination.

Pour rappel les inscriptions individuelles par téléphone se font au : 02 57 18 00 60 et par internet à :

www.keldoc.com




SARL HOMAS
Paysagiste

ENROBÉ - PORTAIL - CLÔTURE - MURET - TERRASSE - SPA
02 96 74 28 00 - 06 81 13 16 97
1 rue des moissons 22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

BIOBS INFORMATIQUE



BUREAU INFORMATIQUE ORGANISATION SERVICE

INFORMATIQUE, RÉSEAUX, INTERNET, FAX, IMPRIMANTES,
COPIEUR NB / COULEUR, CAISSE ENREGISTREUSE, MOBILIER, CONSOMMABLES
ET FOURNITURES, CONSEIL, INSTALLATION, SERVICE APRÈS VENTE TOUTES MARQUES

Z.I. de Bellevue - 6, avenue de l'hippodrome - 22200 SAINT-AGATHON
Tél. 02 96 44 36 36 - Fax 02 96 11 92 12
www.bios.fr - E-mail : bios.guingamp@wanadoo.fr



PARLONS TRANSPORTS.....

Jusqu'au 1^{er} septembre 1984, les transports publics étaient de la compétence de l'État. Avec les lois de décentralisation de 1982, la compétence transport a été transférée aux Départements et ce, jusqu'au 1^{er} janvier 2018. Depuis cette date, ce sont les Régions qui détiennent cette compétence.

Sur Lanrodec nous avons deux types de lignes qui passent sur la commune : 1 ligne régulière, la ligne n°6 BreizhGo qui va de Saint-Brieuc à Lannion en passant par Guingamp. Un arrêt a été aménagé sur le parking de l'Epide à Coat An Doc'h. Cet arrêt permet à toute

personne qui souhaite se rendre sur Saint-Brieuc, Guingamp ou Lannion de prendre le car à cet endroit. Pour votre information vous trouverez ci-dessous un tableau très simplifié des horaires de cette ligne. Vous pouvez retrouver le détail des horaires sur le site

www.breizhgo.bzh

BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne

Ligne n°6 BreizhGo	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V		L M M J V
	Période scolaire	Période scolaire + Vacances scolaires hors été	Période scolaire	Période scolaire + Vacances scolaires hors été	Période scolaire		Vacances scolaires hors été
LANNION Parking Kermaria	/	6 h 55	8 h 55	12 h 22	15h 10	/	17 h 25
GUINGAMP Place du Vally	6 h 35	7 h 42	9 h 44	13 h 11	16 h 04	18 h 10	18 h 16
LANRODEC COAT AN DOC'H	6 h 51	7 h 59	9 h 59	13 h 29	16 h 19	18 h 22	18 h 36
SAINT BRIEUC Gare routière	7 h 34	8 h 51	10 h 44	14 h 15	17 h 04	19 h 03	19 h 19

Ligne n°6 BreizhGo	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V		L M M J V
	Période scolaire	Vacances scolaires hors été	Période scolaire	Vacances scolaires hors été	Période scolaire		Période scolaire + Vacances scolaires hors été
SAINT BRIEUC Gare routière	6 h 37	6 h 48	9 h 10	12 h 20	12 h 34	15 h 34	17 h 27
LANRODEC COAT AN DOC'H	7 h 29	7 h 38	9 h 59	13 h 10	13 h 23	16 h 23	18 h 17
GUINGAMP Place du Vally	7 h 45	7 h 52	10 h 11	13 h 23	13 h 35	16 h 35	18 h 30
LANNION Parking Kermaria	8 h 37	8 h 42	11 h 01	14 h 13	14 h 13	17 h 28	19 h 23

La commune est également desservie par deux services de transport scolaire. Un en direction du collège de Châtaudren-Plouagat qui comprend treize arrêts sur le territoire communal et un autre qui dessert les établissements de Guingamp avec neuf arrêts sur la commune. La plupart de ces arrêts sont équipés d'un abri mis en place par la commune. Vous pouvez également retrouver les horaires de ces circuits sur

www.breizhgo.bzh





DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS



DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et **aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.**

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire **dès 1 seul porc ou sanglier** depuis le 1^{er} janvier 2019.

La déclaration est à faire auprès de l'EdE (Établissement de l'élevage) : cf liste au verso.

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas ou autres déchets de cuisine.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...).
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'une zone infectée*.
- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains (passage par le sas sanitaire) avant d'entrer en contact avec vos animaux.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact depuis moins de 48 h avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse).
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.
- Pour les élevages commerciaux: participez à une formation biosécurité réglementaire (contacter votre vétérinaire, OP, GDS, Association sanitaire porcine régionale ou Chambre d'agriculture).

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir
www.plateforme-esa.fr

* Pays concernés au 10/09/2019 sur le continent européen : Belgique, Biélorussie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lituanie, Lettonie, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Sardaigne, Serbie, Slovaquie et Ukraine





Contre les frelons asiatiques Faites des pièges

A partir de février-mars (selon la météo), les reines fondatrices sortent d'hibernation pour fonder de nouveaux nids. C'est le moment de les piéger pour éviter qu'elles ne créent de nouvelles colonies. Les pièges doivent être retirés au printemps (fin avril), pour ne pas détruire les autres espèces.

Ce piégeage est repris à partir de septembre jusqu'à l'arrivée de l'hiver.

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

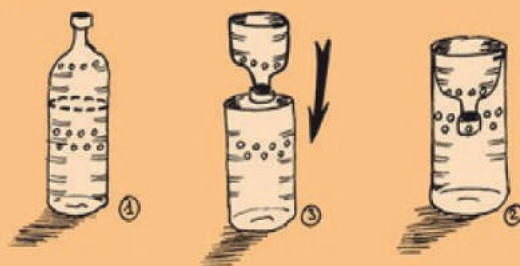
Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



1 fondatrice / reine éliminée =

1 colonie de milliers de frelons évitée

Mallet
Traiteur Événementiel

Traiteur-mallet.fr
Moulin-de-lanrodec.fr
traiteur.mallet@gmail.com
09.50.41.44.92
9 rue des écoliers - 22170 LANRODEC

A Lanrodec De 17h30 À 21h **Erwan's PIZZ**
pizzas à emporter

Tous les mercredis soir, face à l'église

© 06.12.21.43.56 Pizzas spéciales pâtes fraîches

Quelques erreurs de tri qui limitent la part de déchets recyclés

Poubelles jaunes



Tri des emballages : non aux imbriqués

Ne jamais imbriquer (ou encastrer) un emballage dans un autre.

Emballage imbriqué = Emballage non recyclé



Les emballages ne doivent pas être lavés mais bien vidés.

Mobilier bois en Déchetterie

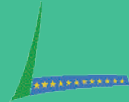
Les mobiliers bois, vernis ou peints, même cassés, vont dans la benne de mobilier et non dans la benne bois bruts.



Dans la benne « mobilier », vous pouvez déposer les vieux meubles en mélange qu'ils soient en bois, en ferraille ou en plastique.

Vigilance sur les gravats

Acceptés dans la benne gravats : cailloux, pierres, sable, bétons, parpaings, tuiles, briques, carrelages et céramiques. Interdit dans la benne gravats : le plâtre, qui se délite au contact de l'eau et ruisselle vers les cours d'eau (placo, poudre...). Exemple : la brique plâtrière sur laquelle est collé du plâtre sera refusée, il faudrait donc séparer les deux matériaux. Les usagers sont donc invités à respecter ces consignes : le plâtre doit être déposé dans la benne dédiée.



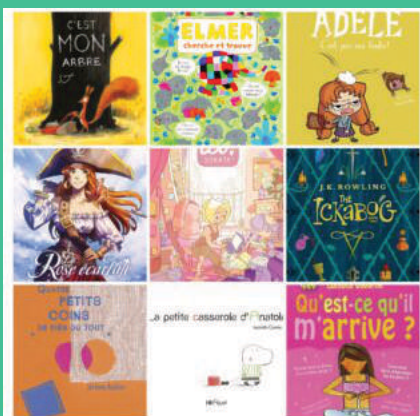
BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés adultes

- **Raphaëlle Giordano** – Le bazar du zèbre à pois
- **Djaïli Amadou Amal** – Les Impatientes
- **Danielle Steel** – Vie secrète
- **David Foenkinos** – La famille Martin
- **Georges Coulonges** – Ma communale avait raison
- **Lisa Gardner** – Retrouve-moi
- **Patrice Ollivo** – Un chat de mai
- **Marie-Hélène Lafon** –

Histoire du fils

- **Hervé Le Tellier** – L'anomalie
- **Christian Signol** – Sur la terre comme au ciel
- **Gilles Legardinier** – Une chance sur un milliard
- **Olivier Norek** – Impact
- **Lupano / Cauuet** – Les vieux fourneaux T. 6
- **Alexandre Galien** – Les cicatrices de la nuit
- **Christophe Gavet** – Cap canaille
- **Katherine Pancol** – Eugène et moi



Nouveautés jeunesse

- **Sami et Julie** (plusieurs)
- **Tous lecteurs !** (plusieurs)
- **Naruto** (plusieurs)
- **Mortelle Adèle** (plusieurs)
- **Sorceline** - T1 et T2
- **One Piece** (plusieurs)
- **Les enfants de la résistance** - T2 et T3
- **J. K. Rowling** – L'Ékabog
- **La Rose écarlate** - T17
- **Lou ! Sonata** - T1
- **Jeanne Ahsbé** – Moi je vais sur le pot
- **Olivier Tallec** – C'est mon arbre



AMÉNAGE VOTRE CADRE DE VIE

- > CONSTRUCTIONS ET REVÊTEMENTS DE ROUTES
- > V.R.D.
- > TERRASSEMENTS
- > ASSAINISSEMENT
- > LOTISSEMENTS
- > TRAVAUX PARTICULIERS

Agence de Saint-Brieuc
La Côte Boto – B.P. 39 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.42.90.48 - saint-brieuc@eurovia.com

Matériels, Equipements & Services

Bâtiment • Travaux Publics • Industrie • Agriculture • Environnement

EXTREME
ROBUSTESSE



AGENCE M3 | ZA de Fournello, 22170 PLOUAGAT
m3.22@m3france.fr 02 96 74 32 07

Gwenael MIRIEL 06 30 49 26 12 www.m3france.fr



